

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON DÉCHÉANCE DU DROIT D'ÉLIGIBILITÉ

Déclaration pour le candidat ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne, autre que la France, certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité

Je soussigné :

Madame Monsieur

Nom :

Prénoms :

Né(e) le :

à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

De nationalité :

Atteste sur l'honneur* que je ne suis pas déchu(e) du droit d'éligibilité dans l'Etat membre dont j'ai la nationalité.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature

(*) : article 441-1 du code pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.